

ALLOCUTION

Prononcée par Mme Monique ANDREAS-
ESOAVELOMANDROSO

Lors de la cérémonie d'ouverture du
SOMMET DES CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT
DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

ANTANANARIVO 22 juillet 2005

.....

Excellences Messieurs les Présidents et Monsieur le Premier Ministre des pays membres de la Commission de l'Océan Indien,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Commissaire Européen
Monsieur le Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie Monsieur le Secrétaire Général du COMESA,
Monsieur le Secrétaire Général de la SADC,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Délégués,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur d'être invitée à prendre la parole devant vous à l'occasion de ce troisième Sommet de la COI.

Je voudrais vous témoigner, Messieurs les Présidents, Monsieur le Premier Ministre, toute ma gratitude pour avoir pris l'initiative de vous réunir une nouvelle fois pour marquer tout l'intérêt que vous portez au rayonnement de la Commission de l'Océan Indien.

Depuis le 3 décembre 1999, date de la dernière Conférence des Chefs d'Etat ou de Gouvernement de notre organisation, la COI a accompli un important travail de redéfinition de ses objectifs et de ses priorités à la faveur des évolutions intervenues dans l'environnement régional et mondial. Le dernier Conseil de la COI a adopté à St Denis de la Réunion, en janvier dernier, de nouvelles orientations stratégiques qui constituent un cadre actualisé pour la coopération régionale.

A la faveur de ces orientations, la COI s'est fixée en premier lieu l'objectif de renforcer la coopération politique et diplomatique entre nos Etats membres, dans l'objectif d'appuyer la stabilité régionale et la présence de l'organisation au plan international: le présent Sommet est à l'évidence un temps fort de la relance de la coopération en la matière. Les problèmes liés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme sont partie intégrante de ce premier axe, et Dieu sait quelle importance ils prennent aujourd'hui dans un environnement international lourd de menaces.

Le second axe stratégique que s'est donné notre organisation concerne l'accompagnement du processus d'intégration économique de la région Afrique orientale et australe, en vue de faciliter l'insertion de nos économies insulaires dans l'économie mondiale. La coopération économique a longtemps été le premier objectif de la COI: ce n'est aujourd'hui plus le cas, dans la mesure

où nos pays membres appartiennent également à d'autres organisations régionales dont c'est la mission première, comme en témoigne la présence parmi nous de mon collègue Monsieur MWENCHA, le Secrétaire Général du COMESA, qui est notre principal partenaire en la matière.

Permettez-moi de souligner cette évolution majeure intervenue depuis le dernier Sommet de notre organisation parce que, faute sans doute d'une communication efficace, la COI reste encore trop souvent jugée sur des enjeux et des objectifs qui ne sont plus de son ressort. En effet, contrairement à ce qu'on peut encore lire ici ou là, la COI n'a plus pour mission de créer une zone de libre-échange entre ses Etats membres. Les enjeux se sont déplacés vers la négociation d'un Accord de Partenariat Economique entre, d'une part, 16 pays ACP de la région AOA, (Afrique Orientale et Australe) et parmi eux les 4 pays ACP de la COI et, d'autre part, l'Union Européenne. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit désormais la question de l'insertion de la Réunion, région ultra-périphérique européenne, dans son environnement régional.

Plus spécifiquement, notre organisation est désormais en charge de la défense des intérêts et de l'accompagnement de ses pays membres dans cet environnement régional élargi. En effet, les cinq pays qui constituent la COI ont en commun d'être confrontés à des obstacles au développement qui sont inhérents aux petites économies insulaires, comme l'isolement et l'étroitesse des marchés. Ils ont aussi en commun d'être tournés vers la mer (l'océan Indien, qui est notre bien commun) mais aussi d'être prédisposés aux catastrophes naturelles en raison de leur situation géographique.

Le troisième axe stratégique de la COI est le **développement durable** de notre région. Chacun a droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature, ce qui passe par la protection des populations et l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie, la préservation des ressources halieutiques et de la biodiversité marine et côtière, mais aussi des ressources végétales et animales de nos îles. En fait, cet axe représente aujourd'hui le cœur de métier de notre organisation, puisqu'il regroupe à lui seul près des deux tiers de la vingtaine de projets qui sont mis en œuvre sous la responsabilité du Secrétariat général.

Le quatrième axe stratégique, qui n'est pas le moindre étant donné son importance pour la cohésion et l'amélioration de l'image et de la visibilité internationale de notre région, est le **renforcement de son identité culturelle**. Le sentiment d'appartenance de nos populations à un même ensemble géographique, humain et culturel est à la base de l'idée même de la COI: héritiers d'une histoire en large partie commune, nos pays membres ont une forte conscience de leur interdépendance et la conviction d'avoir tout à gagner à œuvrer ensemble pour un futur meilleur.

Concrètement, il s'agit d'intensifier nos échanges culturels, de renforcer la coopération universitaire et de recherche, d'accroître les liens entre les organisations professionnelles, les associations, les organisations de femmes et les mouvements de jeunes. Tout cela, de manière à favoriser le rapprochement entre nos peuples ainsi que la circulation des idées et des personnes.

Pour mettre en œuvre ces missions, la COI sait pouvoir compter sur le soutien de la communauté internationale, au premier rang de laquelle l'Union Européenne qui a toujours été son plus ferme et constant soutien: celle-ci finance actuellement ou s'apprête à soutenir 8 projets pour un montant total de l'ordre de 54 millions d'euros. Mais, ces dernières années, la diversification de nos partenaires s'est accélérée. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le système des Nations Unies sont désormais parties prenantes de nos actions. Et la France, qui est l'un de nos Etats membres, finance également un nombre de plus en plus significatif de programmes.

Excellence,
Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Honorable Assistance.

Les peuples de nos Iles espèrent de ce Sommet le renforcement et la consolidation de l'espace indiano-océanique.

Cela leur permettra désormais d'affronter et de relever ensemble les défis de la mondialisation.

Le secrétariat Général de la COI pour sa part est prêt à appliquer toutes décisions et mesures qui émaneront de cette rencontre au sommet de notre Organisation.

Je vous remercie.

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE LA COI (22 juillet 2005)
ANTANANARIVO**

**Allocution de Madame Monique ANDREAS - ESOA VELOMANDROSO, Secrétaire
Général de la Commission de l'Océan Indien à l'occasion de la cérémonie de
signature du Protocole d'Accord amendé entre la COI et le COMESA**